

BILAN ACTIF

	31/10/2023		31/10/2022	
	Brut	Amort. et dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées suivant mise en équivalence				
Autres participations	51 000		51 000	21 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (II)	51 000		51 000	21 000
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS EN COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances Clients et Comptes rattachés	74 255		74 255	1 717
Autres créances	1 051		1 051	29 347
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	7 503		7 503	10 262
Charges constatées d'avance	390		390	998
Total actif circulant (III)	83 200		83 200	42 324
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	134 200		134 200	63 324

BILAN PASSIF

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(10 634)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	52 249	(10 634)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	42 115	(10 134)
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses	68 775	62 705
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	23 309	10 753
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes (IV)	92 084	73 458
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	134 200	63 324
(1) Dont à moins d'un an	92 084	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	52 249,47	(10 634,16)

HOLDING QEF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 4, rue Alain Gerbault
35000 RENNES
897 883 419 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 avril, à 14h00,

Les associés de la société HOLDING QEF, société à responsabilité limitée au capital de 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4 rue Alain Gerbault 35000 RENNES, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Fabien QUEFFELEC, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,
- Madame Emna QUEFFELEC, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabien QUEFFELEC, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 octobre 2023,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport de gestion de la gérance et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et dans ledit rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	52 249,47 euros
--------------------------	-----------------

Au compte de « report à nouveau » :	10 634,16 euros
-------------------------------------	-----------------

Et le reste au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas prit part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 6 348 euros.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

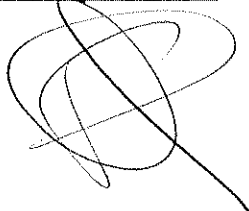
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

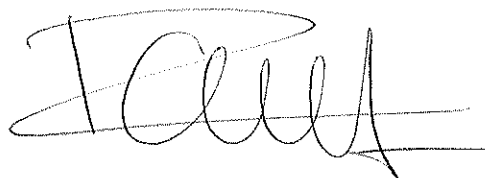
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Fabien QUEFFELEC

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Emna QUEFFELEC

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'E' followed by a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end.

HOLDING QEF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 4, rue Alain Gerbault
35000 RENNES
897 883 419 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 52 249,47 euros

Au compte de « report à nouveau » : 10 634,16 euros

Et le reste au compte « autres réserves ».

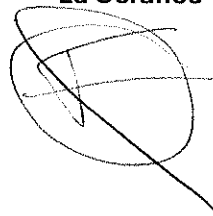
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de 134 200 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 95 860 euros et un total de charges de 43 610 euros, dégageant ainsi un résultat de 52 249 euros.

L'exercice considéré débute le 01/11/2022 et finit le 31/10/2023.

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

IMMOBILISATIONS

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
IAA des constructions						
Instal tech, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	21 000		30 000			51 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 000		30 000			51 000
TOTAL	21 000		30 000			51 000

AMORTISSEMENTS

	Amortissements	Mouvements de l'exercice		Amortissements
	début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/10/2023
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
IAA des constructions				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

CREANCES ET DETTES

	31/10/2023	1 an au plus	Plus de 1 ans
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	74 255	74 255	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	1 051	1 051	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	390	390	
TOTAL DES CREANCES	75 696	75 696	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/10/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	2 329	2 329		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	8 205	8 205		
Taxes sur la valeur ajoutée	12 775	12 775		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	68 775	68 775		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	92 084	92 084		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	13 313			